



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011
AJOURNÉE AU 8 FÉVRIER 2011

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du Conseil municipal du 7 février 2011, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, mardi le 8 février 2011, à 16h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM. les conseillers Normand Gravel, Denis Lacasse et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Sont absents, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard et Yves Sigouin.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, est également présente.

081/08-02-11

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 7 février 2011 à la suite de son ajournement. Il est 16h30.

ADOPTÉE

082/08-02-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Refinancement des règlements numéros 31 et 90 (1^{ère} résolution)
2. Refinancement des règlements numéros 31 et 90 (2^e résolution)

C Gestion administrative

D Contrats et appels d'offres

E Avis de motion

F Adoption des règlements

G Sécurité publique



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011
AJOURNÉE AU 8 FÉVRIER 2011

- H Transport routier
- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers

Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Aucun citoyen n'est présent.

GESTION FINANCIÈRE

083/08-02-11

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 31 ET 90 (1^{ère} RÉSOLUTION)

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 458 400,00 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 31 et 90, au prix de 98,26100 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

64 600,00 \$	1,80000 %	16 février 2012
67 000,00 \$	2,30000 %	16 février 2013
69 700,00 \$	2,70000 %	16 février 2014
72 300,00 \$	3,15000 %	16 février 2015
184 800,00 \$	3,45000 %	16 février 2016.

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE

084/08-02-11

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 31 ET 90 (2^e RÉSOLUTION)

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Rivière-Rouge souhaite emprunter par billet un montant total de 458 400,00 \$:

Règlement numéro	Pour un montant de \$
31	398 700,00 \$
90	59 700,00 \$;

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011
AJOURNÉE AU 8 FÉVRIER 2011

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt par billet au montant de 458 400,00 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 31 et 90 soit réalisé.

Que les billets soient signés par la mairesse et la trésorière.

Que les billets soient datés du 16 février 2011.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	64 600,00 \$
2013.	67 000,00 \$
2014.	69 700,00 \$
2015.	72 300,00 \$
2016.	75 100,00 \$ (à payer en 2016)
2016.	109 700,00 \$ (à renouveler).

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de Rivière-Rouge émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 16 février 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 31, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Aucun citoyen n'est présent.

085/08-02-11

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16h35.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011
AJOURNÉE AU 8 FÉVRIER 2011

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge